

CAP SUR LE 22 MARS : **toutes et tous en grève** **pour la défense de nos missions !**

La CGT Finances Publiques appelle l'ensemble des personnels de la DGFIP à se mettre en grève et manifestations le 22 mars pour la défense du service public, de nos missions et de l'emploi public, et à se réunir dès le lendemain pour déterminer ensemble et dans l'unité la plus large possible des suites à donner.

Les priorités de ce gouvernement sont de répondre aux desiderata des plus riches, du MEDEF et du monde de la finance. Avec ses ordonnances, il s'attaquait au code du travail et aux salariés du privé. Avec CAP 2022, il entreprend la démolition du service public et s'attaque aux agents publics

CAP 2022 c'est la liquidation des missions de la Fonction Publique et l'annonce d'un véritable plan social, la généralisation de la rémunération au mérite, sans revalorisation du point d'indice !

Liquider les missions à la DGFIP : une priorité du gouvernement !

La DGFIP est au cœur de l'appareil d'État de par ses missions fiscales, comptables et financières. L'affaiblir, c'est entraver toute la bonne marche du service public.

Aucun métier, aucune structure, aucun territoire n'est à l'abri !

Si le Directeur Général n'est pas entré dans le détail de chacun des chantiers, aucun doute n'est possible sur le fait qu'ils émanent de la volonté du gouvernement d'en finir avec la DGFIP... et d'y sacrifier l'avenir des agents !

Quelques exemples d'annonces qui sont dans l'air du temps :

- ✓ Les paiements en liquide seront transférés à la Poste, puis d'autres tâches, notamment avec le développement des maisons de service au public.
- ✓ Une entreprise privée prendra des appels téléphoniques pour la mise en place du PAS.
- ✓ L'architecture du recouvrement et son réseau « seront repensés ».
- ✓ Les contrôles seront allégés (pour la dépense publique comme pour les entreprises).
- ✓ La cible pour les SPF est d'un par département.
- ✓ Les SIP sont sur la sellette avec le PAS, tout comme le cadastre en lien avec l'IGN.
- ✓ Les agences comptables au sein des collectivités territoriales et les services facturiers seront généralisés (la séparation ordonnateur/comptable serait obsolète !).
- ✓ Les fermetures des sites se poursuivent (SIE compris).
- ✓ La gestion des RH passerait sous la responsabilité des préfets... jusqu'à la liquidation de la DGFIP en tant qu'administration centrale à réseau déconcentré.

Les exigences sont pourtant toujours plus importantes en termes de qualité et de quantité du service public. Les récents conflits sociaux dans les prisons ou les EHPAD démontrent l'importance du service public et des agents qui y travaillent.

TOUTES et TOUS MOBILISÉ.E.S
LE 22 MARS 2018

Suivez-nous sur facebook ou twitter

fb : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques)

tw : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)



Liquider des emplois et les règles de gestion : une logique comptable

120 000 suppressions d'emplois sont programmées dont 50 000 dans la Fonction Publique d'État.

Pour réaliser les destructions d'emplois à la DGFIP que cela va induire, le directeur général s'attaque depuis son arrivée à nos règles de gestion.

Sa volonté de laisser les directeurs locaux libres d'affecter comme bon leur semble au sein du département, est en lien avec cette volonté de réduire l'emploi public. Le DG et les directions locales considèrent que nos règles nationales sont un carcan empêchant les « managers » de développer pleinement les plans de restructurations/destructions.

Fini la fonction publique de carrière, place à l'emploi public « kleenex » :

☛ Quand on n'a plus besoin de vous dehors !

Le ministre Darmanin conjugue les suppressions d'emplois avec le développement des départs volontaires, pour remplacer des emplois publics par des CDD ! Les agents contractuels à la DGFIP connaissent déjà cette réalité avec des CDD de 3 ans renouvelés une seule fois.

☛ Moins d'emploi avec moins de reconnaissance des qualifications : objectif écœurer les agents

Jamais les conditions de travail des agents n'ont été aussi dégradées, la perte du sens du travail aussi profonde. Alors que la conscience professionnelle des agents est réelle, le sentiment de ne plus arriver à maintenir la qualité du service public s'étend !

Pour finir de démotiver les agents et les convaincre d'accepter de s'orienter vers la sortie, rien n'est épargné : gel du point d'indice, rémunération au « mérite », limitation des concours, baisse des recrutements et voici qu'arrive la fin du Plan Ministériel de Qualification (PQM).

Entre 2012 et 2015, le PQM avait déjà été divisé par 6. En 2016 et 2017, le PQM a connu une diminution brutale du nombre de transformations de postes de C en B et de B en A.

Celui pour 2018 au ministère vient de sortir : il s'élèverait à zéro !

Demain c'est le miroir aux alouettes : un plan de départs volontaires moyennant indemnités.

Le montant de celle-ci est de 700 Millions d'euros pour 2018.

Seule une mobilisation massive des agents pourra les faire reculer !

**Alors soyons toutes et tous en grève
et en manifestation avec l'ensemble
de la Fonction Publique LE 22 MARS !**

(appel CGT, Solidaires, FO, FSU, CFTC, CGC, CFDT, FA de la Fonction Publique)

Dans la foulée, organisons des Assemblées Générales, des Heures Mensuelles d'Informations, des Heures Trimestrielles Inter-directionnelles d'Information ou tout type de réunions, pour décider d'actions concrètes tous azimuts, en direction de nos directions, de la DG, du ministère, comme pour alerter le public.

**22
MARS
2018**

Ne lâchons rien, l'heure est à la mobilisation générale !